TRAVAIL EFFECTUE PAR MARIE-CECILE WALLET

A R Z O N

PATRIMOINE ARCHITECTURAL par écart

Classement par type de monument et par ordre d'intérêt architectural

Monuments antérieurs au Moyen Age

- Tumulus ..... La Butte de César (M.H. classé)
- Cromlech' ..... L'Ile d'Erlannic (M.H. classé)
- Dolmen ..... Petit Mont (M.H classé)

Menhirs et allée couverte ..... Le Graniol

Monuments postérieurs au Moyen Age

- Moulin à marée ..... Pen Castel (M.H classé)
- Habitat rural :
  - Ensemble du village ..... Béninze
  - Petit ensemble dans le village.. Kerners
  - Maisons rurales ..... Port Neze
  - " ..... Bernon
  - " ..... Pembert
  - " ..... Tumiac
  - " ..... Kerjouanno
- Habitat divers :
  - "La Grange ..... le Bourg
  - Ferme ..... Keravello
- Art religieux
  - Chapelle ..... Kerners
  - " ..... Le Croisty
  - Croix de carrefour ..... Lenn Vihan
  - " ..... Le Croisty
  - Croix de cimetière ..... le Bourg
  - " de chemin ..... Le Tindio
  - " de carrefour ..... Le Bourg Neuf

A R Z O N

PATRIMOINE ARCHITECTURAL

Liste des écarts dans l'ordre du parcours sur la commune

- TUMIAC	Tumulus dit Butte de César (Monument Historique classé) Maisons rurales anciennes
- KERJOUANNO.....	Maisons rurales anciennes
- LENN VIHAN.....	Croix de carrefour
- PETIT MONT.....	Dolmen (Monument Historique classé)
- LE CROISTY	Chapelle Croix
- BOURG.....	Eglise paroissiale "La Grange" Croix de cimetière et pierres tombales Puits
- LE BOURG NEUF	Fontaine Croix de carrefour
- LE GRANIOL.....	Menhirs à l'entrée d'une allée couverte
- LE TINDIO	Croix de chemin
- ILE ERLANNIC	Cromlech (Monument Historique classé)
- PEMBERT	Maisons rurales anciennes et vestiges
- BERNON	Petits ensembles d'habitat rural ancien
- KERNERS	Plusieurs maisons anciennes Chapelle - Pierres tombales Fontaine (de Kervégan)
- POINTE ST NICOLAS	Ruines de monastère
- PEN CASTEL	Moulin à marée (Monument Historique classé)
- KERAVELLO	Ferme Puits
- BENINZE	Ensemble d'habitat rural ancien
- PORT NEZE	Plusieurs maisons rurales anciennes Fontaines

Ruines de monastère..... Pointe St Nicolas

Eglise paroissiale ..... le Bourg

- Fontaine et Puits

Fontaine ..... Port Neze

Puits ..... Keravello

Fontaine ..... Kerners

" ..... Le Bourg Neuf

" ..... le Bourg

ORIENTATIONS BIBLIOGRAPHIQUES

GEOGRAPHIE

GUILCHER (André) - Le relief de la Bretagne méridionale.- La Roche Sur Yon; Henri Potier 1948 in 8°, 682p
pp 198-199 ; 201-203 ; 206 ; 211-212 ; 214 ; 349-356 ; 398 ; 587 ;

MARSILLE (L) - La variation des lignes des rivages armoricains (B. SOC polymath. Morbihan, 1930; pp 3 - 27)
pp 14-15 ; 18

MARSILLE (L) - Sous sol et préhistoire (B. SOC polymath Morbihan, 1924, pp 3-28)
pp 15-16

ARCHEOLOGIE

CLOSMADEUC - Pointe de Pen Castel et de St Nicolas en Arzon. (B. SOC polymath. Morbihan, 1887, pp 199-207)

Dictionnaire archéologique de la Gaule, époque celtique, publié par la commission instituée par le ministère de la Construction publique... Paris, impr. nationale, 1875-1923. 2 vol. in fol pl
T. 1 pp 85-86

GOICHON (Alexandre) - Les grands Tumulus néolithiques de la côte morbihannaise .- Asnières, l'auteur, 1938. In 8°,32 p.
pp 9-11 (le Petit Mont), 27-29 (Tumiac)

LE ROUZIC - Explorations à Arzon - (B. SOC. Polymath. Morbihan. 1912, pp 134-141)

MARSILLE (Louis) - Sous sol et préhistoire (B.SOC. Polymath Morbihan, 1924 pp 3-28)
pp 15-16

MARSILLE (Louis) Les voies romaines du département du Morbihan. (B. SOC. polymath, 1929, pp 3-57)
pp 6-15 ; 50-52

MARSILLE (Louis) - Le Morbihan préhistorique - (B. SOC polymath Morbihan, 1931 pp 3-39)
pp 9 ; 23-24

ROLLANDO - Notes d'archéologie mégalithique (B. SOC. polymath Morbihan, 1955-1956, P.V. pp 28-30)

GENERALITES

LEMENE (J.M) - Histoire archéologique féodale et religieuse des paroisses du diocèse de Vannes - Vannes, imp galles, 1891-1894 ; 2 vol. in 8°

T 1 pp 17-21

LE SCOUEZEC - Guide de la Bretagne mystérieuse - Paris - Tchou

pp 108-110

LUCO (Abbé) - Pouillé historique de l'ancien diocèse de Vannes Vannes ; galles, 1884, 1 vol in 8° - 898 p

pp 168-173

NICOL - Guide du voyageur dans la presqu'île de Rhuys - Vannes, La Folye, 1892 - In 16. 79 p.

pp 41-49

REGENT (Adrien) - La presqu'île de Rhuys, histoire, légendes, description - Vannes, La Folye, 1902. In8° 446 p

pp 188-220

ROSENZWEIG - Recherches historiques, Archives communales Sarzeau et la presqu'île de Rhuys (Ann. stat. hist. admin. dép. Morbihan 1881 pp 1-151)

A R Z O N

Arzon, du canton de Sarzeau, occupe, sur 900 ha, l'extrémité Ouest de la presqu'île de Rhuys et les îles d'Er Lanic, de la Jument, de Heent Teenn.

Le plateau peu élevé, est, là, resseré et profondément pénétré par la mer, au Nord, d'où une succession de pointes (de Bilgroix, Le Monteno, Bernon, Kerners, St Nicolas, Béchir) basses et parfois envasées, et de criques faciles à combler artificiellement, exemples: Kerners, l'étang de Pen Castel est une crique barrée par une digue.

Le relief intérieur très légèrement ondulé (entre 10 m et 20m) est un prolongement de ces indentations. La côte Sud est occupée par la grande plage de Kerjouanno longeant une dune derrière laquelle à l'Ouest se niche un marécage (d'où le nom du lieu Leen Vihan), exceptionnellement au Sud Ouest, le plateau se situe à 41 mètres au dessus de la mer au Petit Mont et à la pointe de Kercouédo.

Arzon jouit du micro,climat très clément , de toute la presqu'île :il ne gèle pas, et il y a de longues périodes de sècheresse (d'où le problème de l'eau parfois).

Autrefois les ressources étaient agricoles et maritimes (pêche et commerce à Port Navalo), aujourd'hui elles restent essentiellement touristiques. Ceci se manifeste par le grand projet de Kerjouanno, et rend particulièrement aigu le problème de la transformation de l'habitat ancien, étant donné le développement des résidences secondaires.

Hormis le patrimoine de l'époque mégalithique, l'intérêt de la commune d'Arzon ne réside pas dans ses édifices artistiques, en dehors du moulin de Pen Castel. Il ne faut pas pour autant nier l'intérêt des villages rencontrés sur la commune. Souvent l'habitat ancien a été conservé sans qu'aucune transformation profonde n'ait été apportée à l'architecture, tant dans son parti général que dans son décor.

L'habitat ancien peut être tout autant qualifié de rural que de côtier. Sans doute, l'habitant avait-il une activité bivalente. Dans l'architecture cela se traduit par un assez petit nombre de grosses exploitations (la seule retenue est Keravelo). Par contre, on rencontre nombre de petites maisons basses flanquées d'une remise en équerre dont le toit continue celui de la maison. D'où le volume si particulier de cet habitat. Le matériau employé est le granit gris. Parfois quand la pierre est de trop mauvaise qualité l'ensemble est crépi et blanchi. La toiture est d'ardoise. Les ouvertures, au nombre de trois : une porte souvent plein cintre ou en anse de panier, une fenêtre donnant sur le logis et une gerbière qui devient parfois lucarne. Les maisons à étage sont une simple variation de ce thème, ou pour la plupart se rapprochent des maisons urbaines : une porte centrale est encadrée par deux ouvertures répétées à l'étage. La sobriété si elle est de mise n'exclut pas la noblesse, fruit du traitement du matériau - du granit en appareil régulier -.

PLAN TYPIQUE DE LA MAISON BASSE :

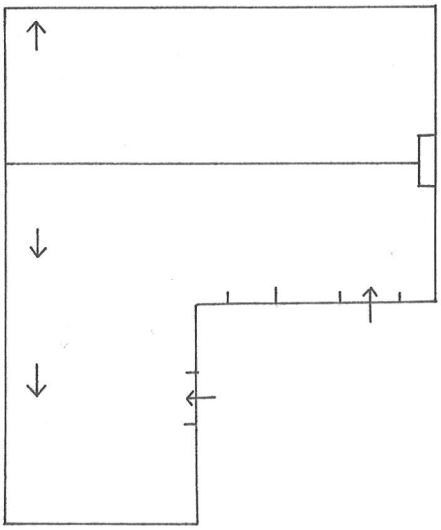

Il convient donc de faire respecter ces villages, à savoir, Kerners, Béninze, Bernon, Tumiac; il faut aussi mentionner le site de Pen Castel dont la zone de protection ne semble pas assez étendue. Et il y aurait lieu d'employer ici les moyens de protection admis aux P.O.S., les constructions existantes et le site naturel présentant un intérêt particulier "<u>des secteurs de protection spéciale d'architecture et d'aspect</u>" peuvent être délimités sur les

P.O.S. conformément à la loi du 30 décembre 1967 et à son décret d'application. Dans ces secteurs, les projets devront être particulièrement soignés et en harmonie avec l'environnement (constructions et sites naturels).

Certes on ne peut multiplier ces secteurs, aussi les autres monuments dignes d'intérêt telle la ferme de Keravello, "la Grange" du bourg, la croix de Leen Vihan... pourront être mentionnés dans les recommandations inscrites au règlement des P.O.S.

Mais l'intérêt de l'extrémité de la Presqu'île de Rhuys vient essentiellement des sites : à l'intérieur des terres, la Butte César est depuis longtemps considérée comme un lieu privilégié pour une vue panoramique du golfe. Le littoral Sud présente un intérêt moindre par rapport à la côte Nord, moins tourmenté, il est et sera trop humanisé par des constructions estivales... Les pointes Nord livrent chacune un aspect différent du golfe, de ses portes jusqu'à l'île aux Moines. C'est sur cette partie de la commune que l'on rencontre les villages les plus intéressants pour leur habitat. Elles font d'ailleurs partie du "Site du golfe du Morbihan" inscrit le 15 avril 1965, mais si les prescriptions de l'inscription sur la liste ne sont pas suffisantes, les pointes peuvent être mentionnées aux P.O.S. comme "secteur naturel" où toute construction est strictement interdite.

A R Z O N

LES MONUMENTS HISTORIQUES CLASSES

La Protection du monument même, quand il est classé est assurée, mais il n'en est pas obligatoirement de même pour leurs abords et leurs sites.

Trois d'entre eux sont antérieurs au Moyen Age.

- le Tumulus de la Butte César à Tumiac
- Le Dolmen du Petit Mont
- Le double Cromlech de l'île d'Erlannic

Un moulin à marée à Pen Castel est antérieur au XVII° siècle et restauré.

A R Z O N

BUTTE CESAR. TUMIAC

Au Nord de la N. 780 après le croisement avec le CD. 198, les parcelles 51, 52, 53, 54, Section E du cadastre sont classées Monument Historique (12 Mars 1923).

L'intérêt du lieu est triple,

- Vestige de la civilisation mégalithique : le Tumulus
- Monticule historique : selon la tradition, César put y diriger le combat naval qui opposa ses troupes aux Vénètes.
- Site panoramique : le plus exceptionnel de la commune. L'angle de vue s'étend vers la côte océanne, de Carnac à l'embouchure de la Loire. Mais, par temps moyen, on découvre au Sud tout le littoral, des portes du golfe à la rade de Pénerf; au Nord, vue générale du golfe fermée par l'île aux Moines à l'Est, par Larmor-Baden au Nord et par Locmariaquer à l'Ouest. Au premier plan d'Est en Ouest, on surplombe le moulin et l'étang de Pen-Castel, l'anse de Kerners, les îles de la Jument et de Deen-teenn.

Ce site a droit à toutes les protections possibles car, outre son caractère historique, il permet mieux qu'ailleurs de saisir l'ambiguité du paysage du golfe où la compénétration de la mer et de la terre rend les limites du rivage parfois très floues.

31/2- Le Tumulus de la Butte de César, vue de la N. 780

Vues panoramiques du sommet du Tumulus

32/8

Vers le Nord, entre Pen Castel et Arzon

32/7

Vers le Nord-Ouest, le bourg d'Arzon

Vue panoramique du sommet du Tumulus

31/4

Vers le Nord-Est de Pen Castel à Keravelo

31/3

Vers le Nord, étang de Pen Castel

32/5

Vers l'Est, Tumiac et la pointe

A R Z O N

LE PETIT MONT

Au Sud de la N. 780 desservie par le VC 203.

C'est d'abord un monument tumulaire avec au pied de son versant Nord un dolmen classé Monument Historique (5 aout 1904).

C'est ensuite un point de vue assez remarquable : sur la plage de Kerjouanno à l'Est, sur la partie Sud de la pointe de Port Navalo à l'Ouest, - avec, au centre, la baie du Croisty à demi-comblée -, sur le golfe du Morbihan au Nord - avec sur la terre, au premier plan la Chapelle et le Calvaire du Croisty, et ensuite les villages de Arzon et Port Navalo -.

A R Z O N

PEN CASTEL

Sur le CD. 198, parcelle I bis section D du cadastre, classé Monument Historique (6 novembre 1933).

Le moulin à marée est un édifice antérieur au XVII° siècle, mais qui fut alors restauré et que de ce fait on peut considérer comme un bon exemple d'architecture bretonne au grand siècle. L'intérêt de cet édifice est double : sans évoquer le témoignage ethnographique, on peut noter les qualités architecturales de l'édifice : son volume et son décor.

C'est un des sites les plus attrayant de la commune : ce moulin à marée est situé face au golfe, le long d'une digue devenue route entre la mer et un étang.

Ce secteur présentant un intérêt particulier en raison des constructions existantes (le moulin) et du site naturel (anse ouverte sur le golfe prolongée au dela de la digue par l'étang et ses bois) pourrait être désigné au plan, au delà des 500 m règlementaires, comme "secteur de protection spéciale d'architecture et d'aspect" où les projets devront être particulièrement soignés et en harmonie avec l'environnement.

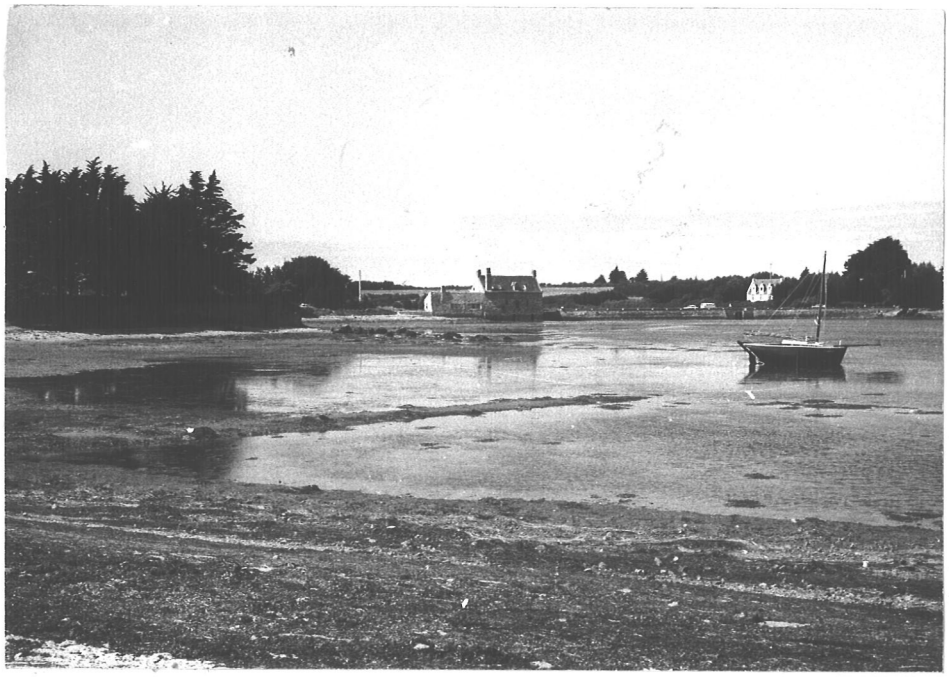

24/27 - Le Site vu du golfe

Moulin à marée

34/18 - Pignon Ouest

34/19 - Pignon Est

A R Z O N

TUMIAC

Ce village, au Sud de la N 780, après le croisement avec le CD 198, a un plan très simple : trois alignements parallèles avec à l'Ouest quelques bâtiments isolés. On n'y remarque aucun édifice exceptionnel, mais quelques exemples bien conservés de l'habitat traditionnel, telle la maison prolongée vers l'avant d'un commun en équerre, dont le mur postérieur est dans le prolongement du pignon de la maison.

Cet ensemble rural, sans prétention, présente cependant un intérêt et un charme qui justifient une préservation en cas de nouveaux projets ou de modifications extérieures des bâtiments, en effet des constructions et restaurations récentes ont déjà été faites malencontreusement; le village, serait, au plan "un secteur de protection spéciale d'architecture et d'aspect".

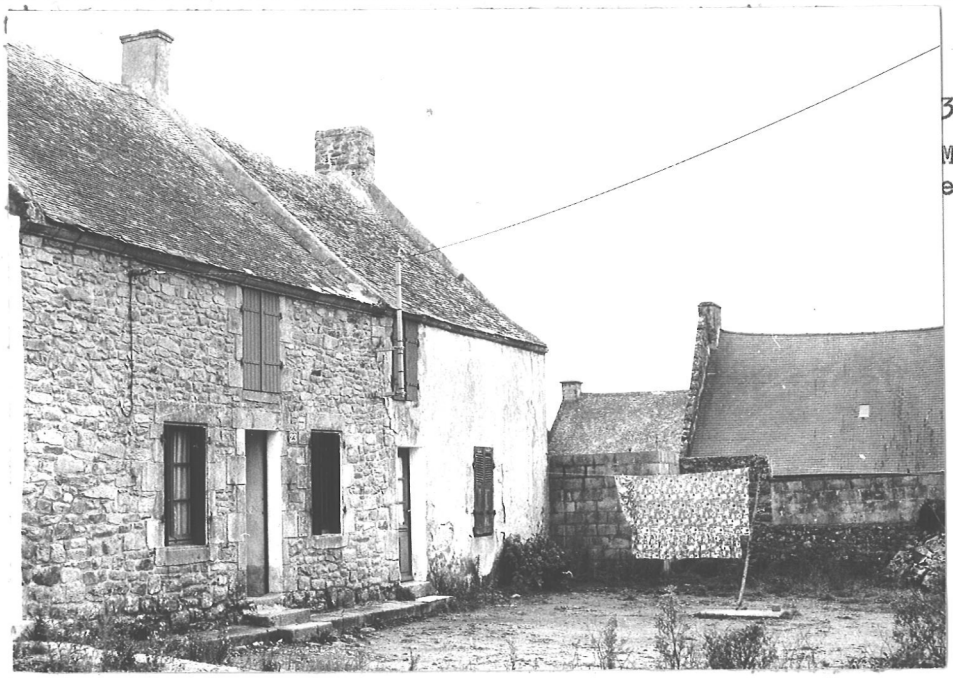

32/9

Maison à étage du XIX° s.
et croupe à chaume

35/15

Maison basse du XVII° s.
Rue de César

35/13

Habitat du XVII° s
avec remise en équerre
de la fin du XVIII° s.
Rue des Légions

A R Z O N

KERJOUANNO

Au Sud de la N. 780, à la hauteur du VC.201, ce village est trop abimé par des pavillon, tous plus banlieusards les uns que les autres, pour retenir l'attention.

La plage que terminent à l'Est l'anse de Cronault et à l'Ouest le Petit Mont, doit être bordée de constructions estivales, de lotissements, etc... Dans ce cadre, les quelques exemples d'habitat traditionnel que l'on peut toutefois relever, perdent tout intérêt.

4/28

Maison basse avec lucarne donnant sur le cellier.

35/16

Le Petit Mont vu de la plage de Kerjouanno

A R Z O N

LENN-VIHAN

Les quelques cinq ou six maisons de ce hameau, situé au Sud de la N. 780, vers le Petit Mont devaient présenter un intérêt avant leur restauration (portes plein cintre).

A l'entrée du village, au croisement du VC. 203 et de la nouvelle route menant à Kerjouanno se dresse une croix de granit gris (1m67) sur un soubassement carré toujours de granit traité en moyen appareil irrégulier. La croix repose sur un socle monolithe couvrant tout le soubassement. Elle n'est pas datée, mais on peut, par comparaison avec d'autres croix datées, rencontrées sur la commune, dire que celle-ci date du XIX° S. Son décor, bien que maladroit, ajoute à son intérêt : sur la face Ouest, un Christ crucifié en très bas relief, au revers (Est) à la rencontre de la hampe et des traverses, un coeur gravé.

3/20 - Croix du XIX°, face Ouest avec,
en arrière plan, une vue de la Baie du Croisty

3/22

3/21

Face Est de la croix avec Christ crucifié en bas-relief

ARZON

LE CROISTY

La baie du Croisty, comblée récemment est devenue une anse peu profonde, perdant beaucoup de son charme.

Sur la pente Nord-Ouest du Petit Mont, la chapelle Notre Dame est un bâtiment cultuel très simple : plan rectangulaire à chevet plat. Le pignon Ouest avec son portail plein cintre est surmonté d'un clocheton de granit. On peut lire, sur le linteau d'une porte murée au Sud, la date de 1822. L'édifice est en granit et couvert d'ardoises.

Vers le Nord-Ouest, on a élevé au XIX° siècle, un calvaire de granit, comprenant sur un socle en forme d'autel-tombeau, une haute croix avec un Christ crucifié.

L'ensemble ne présente pas de réel intérêt architectural, mais contribue pour une grande part au pittoresque du site, composé de la mer et sa côte découpée, de la chapelle et son calvaire.

35/17 - Chapelle Notre-Dame avec, en arrière-plan, le calvaire (XIX°)

A R Z O N

LE BOURG

Dans le bourg, de nombreuses constructions sont postérieures à 1840. Les autres, plus anciennes ont été remaniées...

Dès l'entrée du bourg on remarque un puits couvert à pignon, maçonné en granit, c'est le puits type de la région. A l'entour, quelques auges de granit.

L'église paroissiale, Notre Dame, est un édifice de plan en croix latine dont le porche de granit est néoclassique (1815). La flèche néogothique a été élevée en 1848.

L'édifice situé au Sud-Est de l'église, dit la Grange, est un bâtiment qui mérite qu'on s'y arrête. (CAD. 1968 AK parcelles 196 à 198). Il s'agit vraisemblablement d'une partie des dépendances d'une maison noble du XVI° ou XVII° siècle - ou mieux - d'une grange isolée appartenant à un noble où à;des éclésiastiques. (les moines de l'abbaye de Redon dont dépendait la paroisse engrangeaient le grain qu'ils percevaient sur les arzonnais). Bien que muré, on devine le pigeonnier qui court tout au long de la façade, juste en dessous de la toiture. On a muré également la haute porte plein cintre.

Il faut signaler enfin, dans le cimetière, une croix de granit du XIX° siècle et quelques pierres tombales.

37/28
Porche néo-classique (1815 et flèche néo-gothique (1848) de l'Eglise paroissiale.

37/29
Puits traditionnel et auges.

27/12 A "La Grange" avec son porche muré et son pigeonnier courant le long du toit.

A R Z O N

LE BOURG NEUF

Sur la N. 780, entre Arzon et Port Navalo, au Bourg Neuf, il reste trop peu de maisons traditionnelles pour dire que l'ensemble mérite une protection sérieuse.

Seules une croix de granit et une fontaine retiennent l'attention. La croix à l'entrée du village date de 1814, facture simple et sans décor.

La fontaine se compose d'une fosse à laquelle on accède par deux degrés; à l'intérieur deux petits édifices, au Nord une fontaine, au Sud un puits.

33/12 -
Fontaine et puits

33/11

35/18 -
Croix de carrefour (1814)
Quelle photo !

A R Z O N

PORT NAVALO

A l'extrémité Ouest de la presqu'ile et sous ce nom, on comprend l'ensemble formé par Port Navalo, Port Leen, Labert, Kercouédo, Toulassais, Le Poulprie.

Quelques maisons des XVIII et XIX° siècles généralement à étage, perdues au milieu de constructions récentes, ont souvent subi des restaurations maladroites.

Le phare date de la fin du XIX° siècle.

Du fond de la rade au Nord-Est, comme de la jetée Nord, on a une vue panoramique sur l'entrée du golfe et la pointe de Kerpenhir. La plage, au Sud, donne sur les îles de Méaban, au lointain la baie de Quiberon.

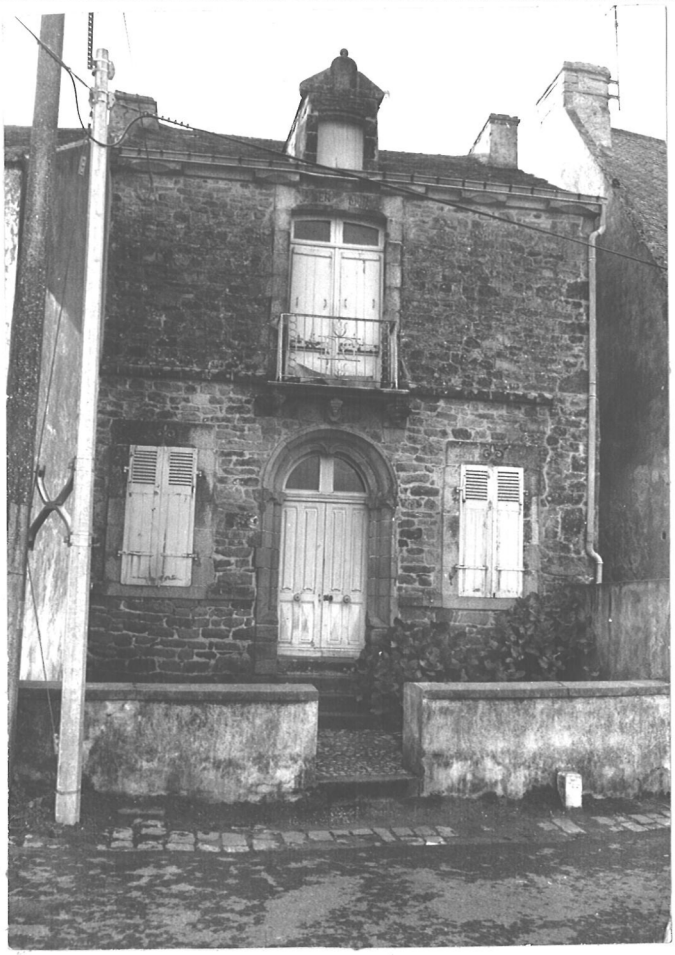

37/26

Maison (XIX°)

Décor stylisé sur l'encadrement des baies

36/22

Fontaine à Port Leen (XIX°)

36/24

De la rade, les portes
du golfe,
vers l'Est

36/23

De la rade, les portes
du golfe,
vers l'Ouest

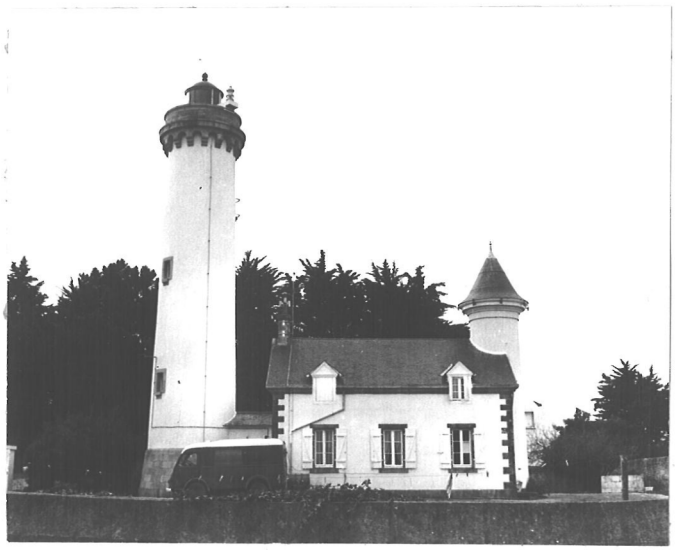

37/27

Phare du XIX° siècle

A R Z O N

BILGROIX

A l'extrémité du VC 103, comme toutes les pointes qui ponctuent le littoral Nord, inscrites sur la liste comme "Site du golfe du Morbihan", ce site ne manque pas de charme. De là on découvre les portes du golfe, la grande embouchure de la rivière d'Auray et des îles dont à l'Est, l'île Longue.

LE MONTENO

De la pointe de Monteno, à l'Est de celle de Bilgroix, vue sur le golfe avec au premier plan les îles Longue, de Gavrinis et de la Jument.

Le village possède quelques maisons anciennes, mais aucun édifice très remarquable.

PEMBERT

C'est un hameau avec quelques maisons traditionnelles en alignement dont certaines en ruine.

Si des restaurations ont enlevé à l'ensemble un intérêt architectural réel, on a respecté cependant les volumes de l'habitat ancien.

BERNON

Au Nord de la N. 780 et juxtant le bourg, le village, très ramassé, conserve encore de petits ensembles d'habitat rural avec puits et communs. Les nouvelles constructions ont respecté l'alignement de l'ensemble. Une mise en valeur des fermes donnant sur le Bourg est souhaitable. L'institution d'un "secteur de protection spéciale d'architecture et d'aspect" est souhaitable ici.

26/6 - REMBERT

Ruines du XVII° et XVIII° s.

26/2 - BERNON

Porte et fenêtre du XVIII° s,
à droite donnant sur l'habitation.

Porte de gauche du cellier-étable, plus récente.

A R Z O N

LA PALISSE

De là, au Nord de Bernon on voit s'allonger les îles de la Jument, d'Er Lannic et de Deenteenn, à l'Ouest, l'île Longue. Au premier plan une baie vaseuse qui atténue le charme du site.

A R Z O N

LE GRANIOL ET LE TINDIO

Chacun de ces lieux-dits, au Nord du CD. 198, est riche d'un édifice intéressant.

A l'entrée du hameau Le Graniol, par ailleurs sans intérêt, s'ouvre une allée couverte avec des pierres gravées dont l'entrée est marquée par deux menhirs.

Le seul intérêt de le Tindio est la croix placée le long du chemin à Leen Vihan. C'est une croix monolithe de granit datée de 1826.

23/14

Allée couverte et un des menhirs qui en marquent l'entrée

33/16 - Croix de chemin (1826)

A R Z O N

KERNERS

Le village, sur la VC 201 après le croisement avec le CD 198 s'étend à l'Ouest d'une chapelle dite de Saint Nicolas.

Les habitations du village sont pour la plupart antérieures au XIX° S (1639, 1637, 1782, ...). Certaines sont conformes à l'habitat typique : une porte plein cintre ou en anse de panier avec deux autres ouvertures, l'une donnant sur la salle commune, l'autre correspondant au comble. Pour les autres, cette dernière ouverture, surtout à partir de la seconde moitié du XVIII° S, prend une importance plus grande et devient lucarne. L'effort de décoration se concentre sur elle.

Dans la presqu'île, KERNERS est le village cotier type des XVIII° et XIX° siècles.

La chapelle de Saint Nicolas est un édifice du XVII° S, de plan rectangulaire, à chevet plat. Un clocheton surmonte le pignon Ouest. Porche plein cintre. L'édifice est en granit gris traité en moyen appareil régulier. Une sacristie a été postérieurement accolée au côté Sud. (XIX° S).

La chapelle était autrefois cernée par un cimetière enclos d'un muret de granit; restent des ifs et quelques pierres tombales.

L'intérêt de l'ensemble est encore accru par la présence à la sortie du village, sur le CD 198, d'une fontaine du XVIII° S et par la proximité de la pointe de KERNERS avec vue sur les îles de DEENTEENN et de la Jument et sur une partie du golfe comprise entre Berder, Larmor Baden, et l'île aux Moines.

Kerners est sans doute le village d'Arzon le plus intéressant et celui sur lequel doit porter tout spécialement les efforts d'entretien et de surveillance en cas de restaurations et d'aménagements à l'avenir.

Avec la pointe, il est souhaitable qu'il soit désigné au plan, en tant que "secteur de protection spéciale d'architecture ou d'aspect" ainsi les projets futurs devront être particulièrement soignés et en harmonie avec l'environnement.

38/33 : XVIII° siècle

11/32 : XVIII° siècle

38/32 : XIX° siècle

Maisons rurales : le même parti siècle après siècle.

30/4 LaLucarne du XVII° avec décor du XIX° a remplacé la gerbière de la maison rurale.

34/7 - Comment d'une maison du XVIII° s. on fait un pavillon de banlieue.

25/36 - Fontaine du XVIII° s. à la sortie du village.

38/31 - Chapelle Saint-Nicolas

XVII°.
Bas côté Sud avec sacristie (XIX°)
L'appareillage régulier contribue à la noblesse de l'ensemble.

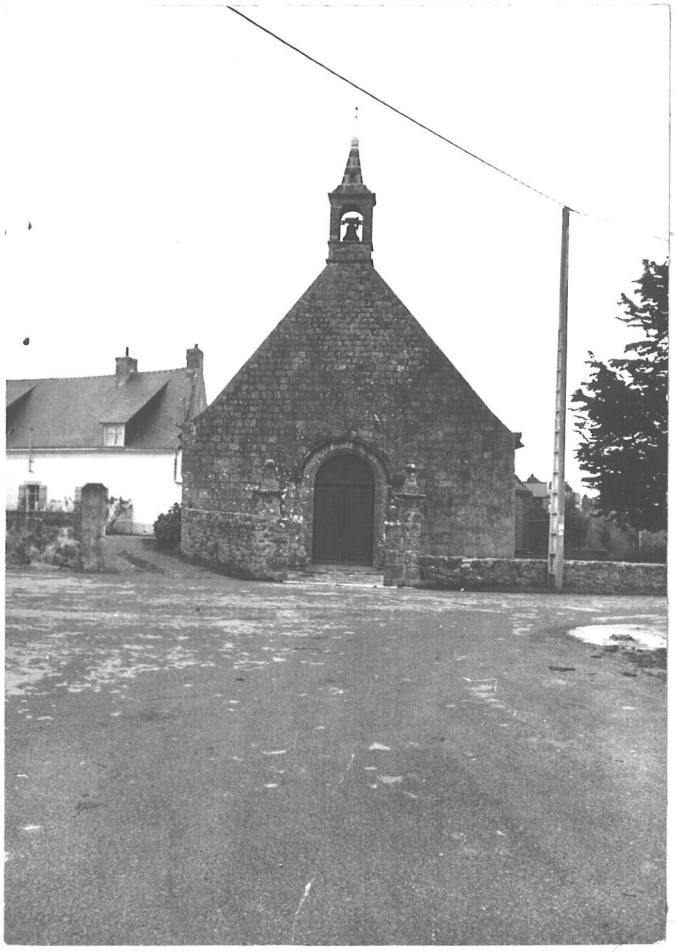

37/30 - Porche Ouest

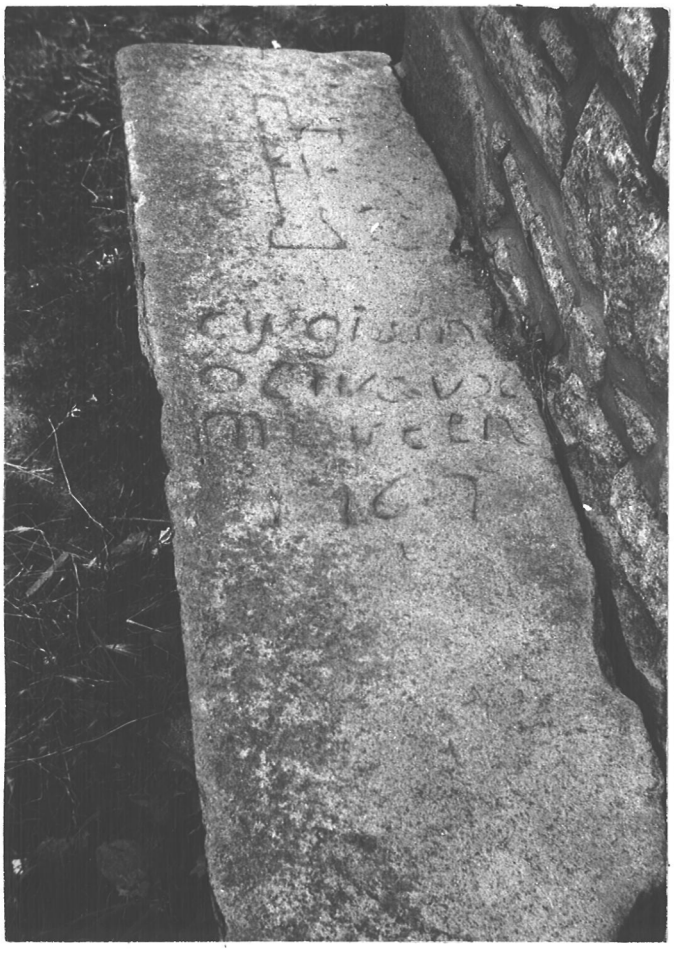

8/15 - Pierre tombale dans l'ancien cimetière

A R Z O N

POINTE SAINT NICOLAS

La pointe de la presqu'île est l'emplacement d'un ancien camp retranché d'époque gallo-romaine et des ruines d'un couvent qui, semble-t-il, a appartenu aux moines de Redon (plus qu'aux templiers comme le voudrait une tradition locale).

Quelques pierres tombales et des bénitiers proviennent sans doute d'une chapelle détruite à la révolution.

A l'intérêt archéologique, s'ajoute l'intérêt du site de cette presqu'île, la plus proche de l'Ile au Moines.

A R Z O N

KERAVELO

Sur le CD. 198, une très belle ferme du XVII° siècle (1613) est "en cour fermée" avec des communs du XIX° siècle. Par rapport à ceux de la commune, son puits du XVIII° siècle, avec son toit en pavillon et son ouverture en plein cintre, est une variante un peu sophistiquée...

23/21

L'habitat ancien se complique : le cellier cède la place à une seconde pièce d'habitation (au XIX° s).

23/22 -

Variante riche du puits ancien (XVIII°s)

A R Z O N

BENINZE

Sur tout le village, de nombreux ensembles de l'habitat rural des XVII°, XVIII° et XIX° siècles, n'ont été ni remaniés, ni restaurés.

Afin de garder à l'ensemble son cachet et son intérêt archéologique, il serait bon de le désigner comme secteur de "protection spéciale d'architecture et d'aspect" (cf fiche de Kerners ou Pen Castel)

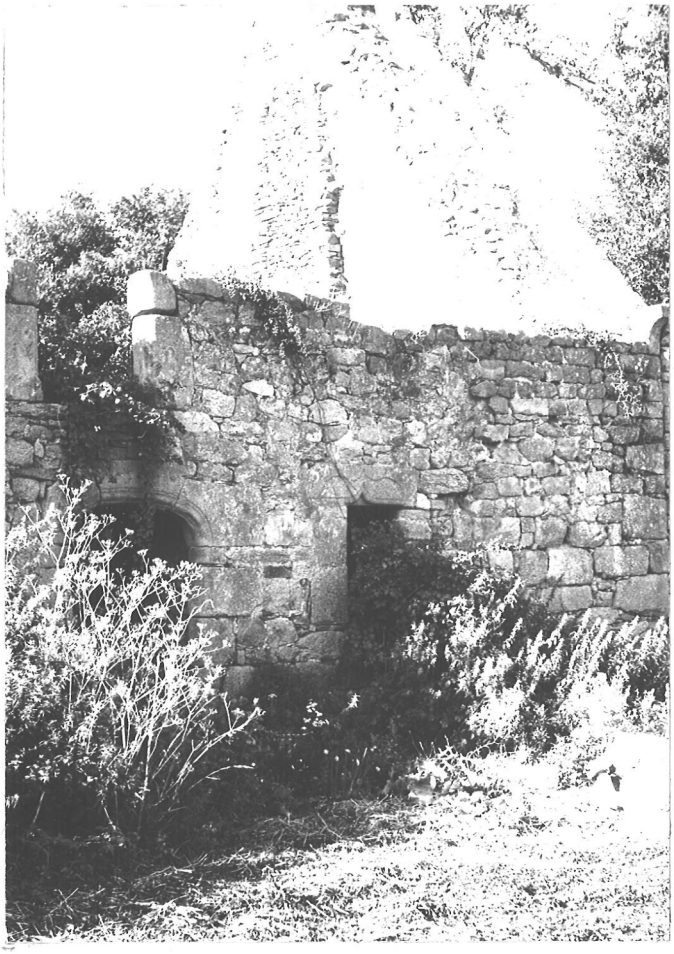

19/I - XVII° siècle

22/15 - XVIII° siècle

30/6 - XVIII° ou XIX° siècle

16/22 - XVIII° s.

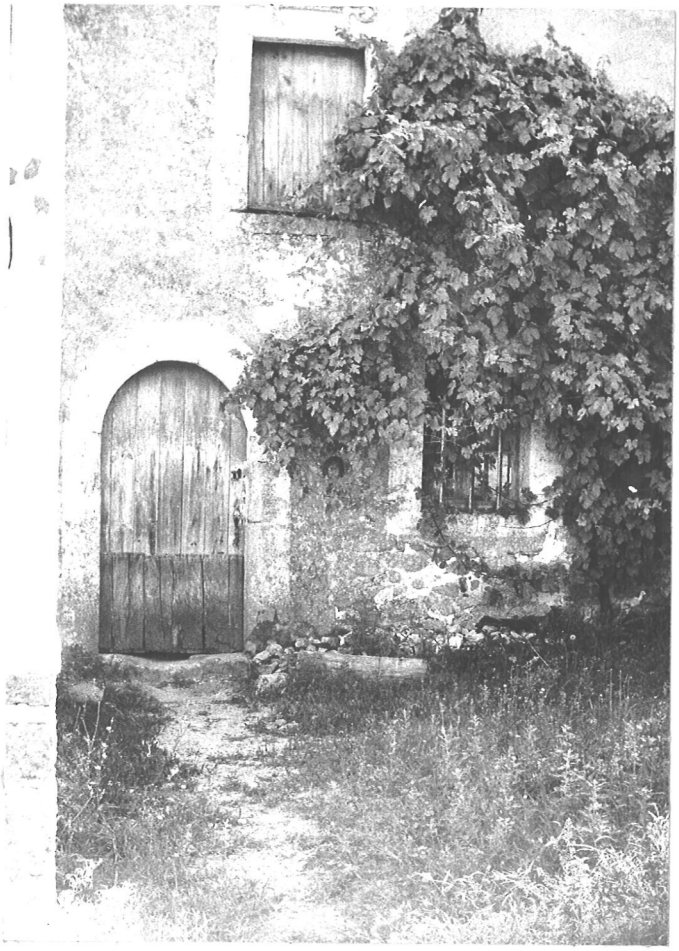

21/8 A - XVII° s.

20/7 A

XVIII° s XIX° s XVII° s

A R Z O N

PORT NEZE

Contrairement à Béninze, Port Neze a été envahi par les résidences secondaires qui l'ont dénaturé malgré "la présence de bons exemples d'habitat ancien en alignement derrière des jardins enclos d'un muret de granit.

Notons une fontaine du XIXº siècle, à l'entrée du village.

12/2 -

Un muret enclôt les jardins des maisons anciennes du village.

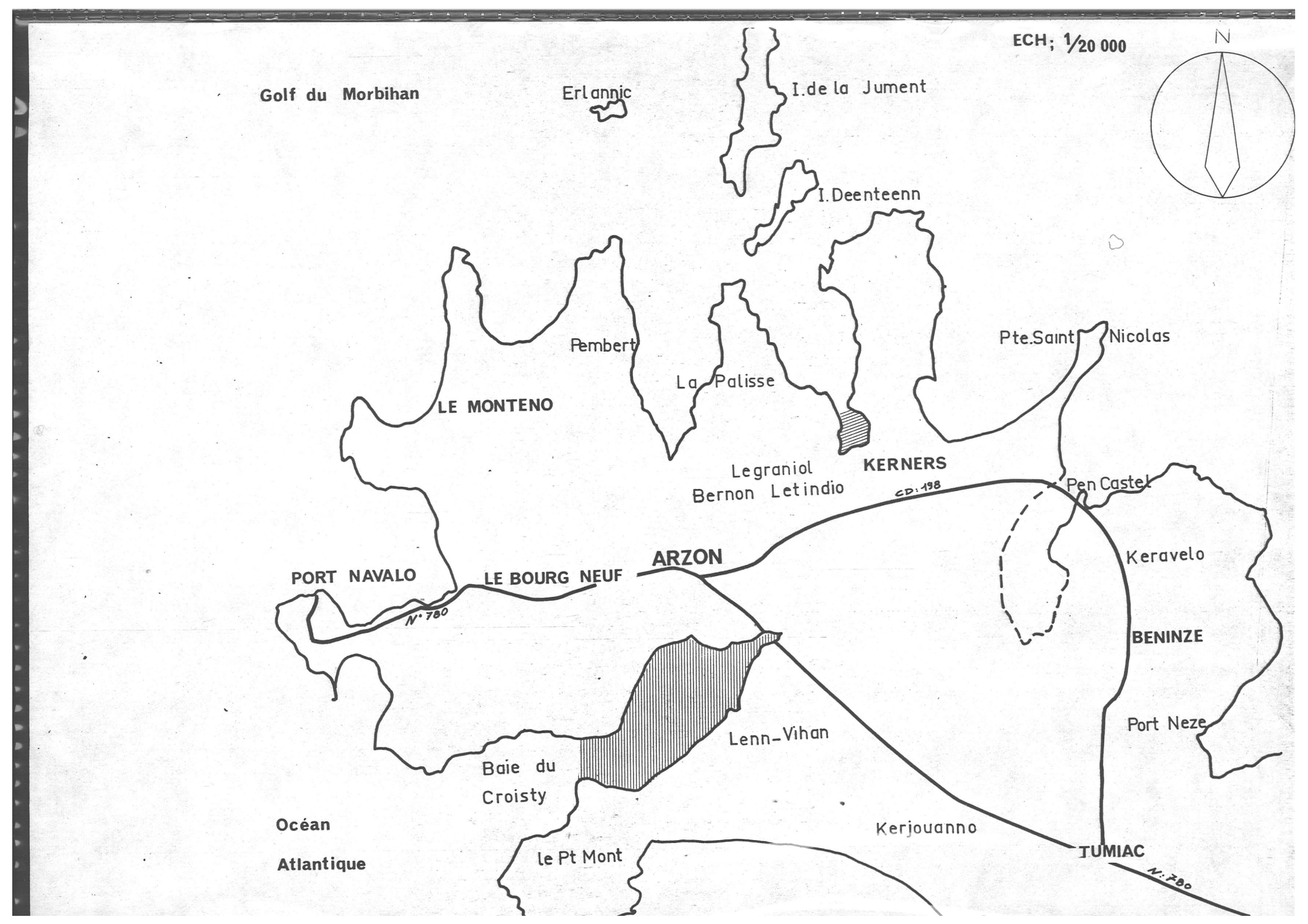
ECH; 1/20 000
N
Golf du Morbihan
Erlannic
I.de la Jument
I.Deenteenn
Pembert
La Palisse
Pte.Saint Nicolas
LE MONTENO
Legraniol
Bernon Letindio
KERNERS
CD:198
Pen Castel
ARZON
PORT NAVALO
LE BOURG NEUF
N°780
Keravelo
BENINZE
Port Neze
Lenn-Vihan
Baie du
Croisty
Océan
Atlantique
Kerjouanno
le Pt Mont
TUMIAC
N:780